



Ministère de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique



Centre d'Excellence Africain

Réf /N°063-22/CEA-IMPACT/SPM/ald

Abidjan, le 19 août 2022

A

Monsieur QUENTIN Delpech
Responsable chargé du Projet
CEA-Impact de l'AFD

ABIDJAN

Objet : Autocertification de conformité avec les procédures
de passation de marchés du CEA-CCBAD

Monsieur,

Le projet de Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable à Impact (CEA-IMPACT) a procédé, dans le cadre de l'exécution du jalon 4.3, à la passation des marchés conformément aux directives nationales en matière de passation de marchés.

Lesdites procédures ont été mentionnées dans les documents du Projet et repris par le manuel de passation des marchés du Projet.

Ces procédures ainsi visées sont conformes aux procédures de passation du Centre d'Excellence Africain sur les Changements Climatiques, la Biodiversité et l'Agriculture Durable (CEA-CCBAD).

En conséquence, nous certifions la conformité des procédures de passation des marchés utilisées avec les procédures de passation de marchés de la République de Côte D'Ivoire dans le cadre de l'exécution du projet financé par l'Agence Française de Développement (AFD).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Coordonnateur Adjoint CEA-CCBAD

**Coordonnateur
Adjoint du Projet
CEA-CCBAD**

Dr CHERIF Mamadou